



## CONSEIL d' ADMINISTRATION

du 05 mars 2013

**Présents :** F. Simon – JM Radigois – J. Fuselier – C. Moriceau - Cécile Ollivier

### ORDRE du JOUR

1. Renouvellement du bureau et répartition des tâches
2. Bilan de l'AG
3. Demandes et retours de subventions.
4. Le point sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
5. Les actions du printemps
6. Questions diverses: Resto La Parenthèse, ...

Le point essentiel étant le renouvellement du bureau et la répartition des tâches, ce point sera reporté au prochain CA si nous n'atteignons pas le quota des 2/3 des membres élus c'est à dire 12/19 . Les membres cooptés sont également attendus pour permettre la création des commissions.

En l'absence de Pascale Gion, Cécile Ollivier accepte d'être secrétaire de séance ( prise de notes qui seront remises à Françoise Simon)

### **1- Renouvellement du bureau et répartition des tâches**

Le trop petit nombre de présents exclut que nous fassions la répartition des tâches ce jour. Ce point est repoussé au prochain CA.

Néanmoins, nous échangeons pour préparer la relève des postes de président et de secrétaire.

Jean Michel fait remarquer que si le poste de secrétariat est au top cela allège d'autant la tâche du (de la) président.

Jacques insiste sur l'importance pour le ou la présidente d'insuffler une dynamique à l'ensemble de l'équipe.

Discussion pour essayer de déterminer qui correspondrait le mieux.

Remarque : la prise de poste de cette année peut être transitoire. De nouvelles personnalités sont en train d'émerger.

### **2- Bilan de l'AG**

Nombre de participants en hausse. Cela s'est bien passé. Le rapport de certains responsables de

section était un peu long.

Proposition faite par Yvon : Envoyer le compte de résultat aux adhérents quelque temps avant pour susciter des questions.

Françoise suggère de placer l'AG en janvier. C'est trop tôt pour Jean Michel qui préfère février pour pouvoir clôturer les comptes confortablement.

### **3- Demande et retours de subventions.**

- Notification de subvention de 2500€ du Conseil Général pour Club de Haut Niveau. Concerne l'équipe N1 de Kayak polo.
- Casal sport : Subvention de 400€
- Moi Aussi j'agis, Nettoyage de printemps : Subvention 380€
- Sport et Femmes : Dossier en cours.
- Subventions CNDS : Dossier parti avec actions spécifiques en direction des handicapés et des femmes.

### **4- Le point sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.**

Evelyn Cormerais représentait l'AL. La réforme devrait être mise en place dès 2013. A Château-Thébaud, les institutions (scolaire, municipale, associative) sont habituées à travailler de concert. Le maire estime qu'il vaut mieux s'engager cette année que l'an prochain en période électorale.

### **5- Les actions du printemps.**

Nettoyage de printemps le 23 mars.

Tout le monde est invité. Action familiale.

Besoin de 6/7 personnes pour l'encadrement. Contacter Jean Mi.

### **5- Questions diverses**

- Convention Pont Caffino. Elle est renouvelable sur 3 ans. Seules les annexes pourront être revues. Elle ne sera signée que fin mars (normalement, avant le 31 janvier). Christian a envie de rediscuter le point concernant la répartition 50/50 sur mes locations. Celle-ci devrait être établie à partir des bénéfices, pas des recettes.
- Action CEL avec Les p'tits débrouillards : Devenir reporter. **Invitation à la projection des productions demain, mercredi 6 mars, Salle de la Maine.**
- **Invitation : l'AG des DDEN aura lieu samedi prochain, 9 mars, à Vertou.** Après la partie statutaire, il est prévu une table ronde (10h30-12h) sur le thème de la réforme des rythmes scolaires avec la participation d'un représentant de l'éducation Nationale, d'un ex-professeur à l'IUFM, d'un syndicaliste et de 2 élus. (voir CR de cette rencontre en annexe)
- Resto La Parenthèse aux Sorinières le 05/04/2013. Inscriptions en cours auprès de Jean Mi.

**PROCHAIN CA le 2 avril 2013, salle Canonnet**

la présidente,

F. SIMON

D'après les notes de Cécile Ollivier.

**Annexe:**  
Compte-rendu (succinct) de la table ronde sur le thème de la  
**réforme des rythmes scolaires**  
organisée par les **DDEN** à la suite de leur AG,  
salle Sèvre et Maine à Vertou, samedi 9 mars 2013.

**Intervenants**

**Jean-Luc ALAIN**, sociologue, ex professeur à l'IUFM, a fait une présentation particulièrement riche du projet, en montrant les liens qui le rattachent au célèbre appel de Bobigny. Il a développé son argumentaire autour des 3 impressions que que le projet fait naître en lui: ESPOIR, PERPLEXITE et PESSIMISME.

Espoir, car il va dans le bon sens, celui de l'intérêt des enfants et d' une meilleure réussite scolaire.

Perplexité, car c'est une réforme longue et difficile dont on peut se demander si elle va perdurer suffisamment pour être mise en place entièrement.

Pessimisme, en raison des freins qu'elle rencontre à différents niveaux (par frilosité devant les changements) qui, en s'agglomérant, risquent de la mettre en échec.

**Monsieur ACHDOU**, Inspecteur de l'Education Nationale (IEN). Il présente le projet dans sa continuité historique. La volonté d'aménagement des rythmes scolaires date de longtemps.

28/03/1882 : Lois Ferry ( dégagement du jeudi pour permettre l'éducation religieuse en dehors de l'institution scolaire)

1972 : Le jeudi devient le mercredi.

1989 : Loi d'orientation qui prend en compte l'intérêt de enfants;

2008 : Passage à la semaine de 4 jours pour des raisons socio-économiques

2010 : Conférence nationale sur les rythmes scolaires préconisant 9 demi-journées, 38 semaines de cours , 2 semaines en moins en été, 5 heures par jour.

2012 : Concertation qui aboutit à « Refondons l'Ecole de la République »

Rappel: la France est le pays d'Europe qui a le temps d'apprentissage sur la journée le plus long, et le nombre de jours travaillés annuellement le plus important également.

Il rappelle que le projet fournit un cadre national général dans lequel doivent et peuvent s'inscrire les projets locaux en tenant compte de la spécificité du terrain et des impératifs liés au cadre départemental (transports par exemple).

Le Projet Educatif Territorial remplace désormais le Plan Educatif Local en y intégrant la dimension scolaire.

**Monsieur Kermorvan**, représentant syndical UNSA.

Si l'UNSA est plutôt favorable à la ligne générale du projet, les membres qui le composent en soulignent les imperfections.

( L'exposé reste assez généraliste, comme si le syndicaliste craignait de se voir taxer de conservatisme dans le contexte de cet échange. (Note perso de Françoise)

Les élus interviendront après un bref échange avec la salle.

( j'ai dû partir avant cette prestation néanmoins on en connaît la teneur d'ensemble et l'objectif)

En invitant **Jean Paul LOYER, maire de Château-Thébaud**, petite commune rurale de moins de 3000 habitants, et **Madame le maire de La Chapelle Basse Mer**, commune beaucoup plus importante, les DDEN ont voulu montrer que la mise en place de la réforme dépend de la volonté politique des élus, plus que des contingences matérielles.